

Pour le Maire et par délégation : Vincent CANTON

N° feuillet : 2025/ 46



DAP – Urbanisme et Gestion Patrimoniale

DÉCISION N° 2025/ 32

Prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23
du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : LOCATION DE SALLES MUNICIPALES – TARIFS 2025

Le Maire de la Ville de Saumur,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020/42 du 3 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision n°2019/85 du 5 juillet 2019 fixant les tarifs de location des salles municipales,

Vu la décision n°2014/179 du 11 décembre 2014 fixant les tarifs de location des espaces municipaux référencés lieux d'expositions,

Vu la décision n°2024/151 du 26 décembre 2024 modifiant les tarifs des salles municipales pour 2025.

Considérant la nécessité d'apporter une précision sur les modalités d'application des tarifs 2025 :

DÉCIDE

- d'abroger la décision 2024/151 du 26 décembre 2024,
- d'abroger la décision 2014/179 du 11 décembre 2014 susvisée,
- d'abroger la décision 2019/85 du 5 juillet 2019 susvisée,

A compter du 1^{er} janvier 2025 :

- de fixer les tarifs de location de salles municipales conformément aux grilles tarifaires ci-annexées et selon les principes généraux ci-après :

1. Pour toute occupation occasionnelle :

- versement d'arrhes à hauteur de 10 % du montant de la location au moment de la réservation,
- caution de 300€ pour toute location de salle municipale,

2. Pour toute occupation régulière, un forfait de 20€ TTC est appliqué pour toute facturation annuelle inférieure à ce montant

3. Les présents tarifs pour l'année 2025 ne s'appliquent qu'aux réservations effectuées à compter du 1^{er} janvier 2025.

Fait à Saumur, le 28 MARS. 2025

Le Maire de la Ville de SAUMUR

Jackie GOULET CLAISSE





Annexe à la décision n°2024/32 relative aux
tarifs 2025 des salles municipales
en Euros - TVA à 20%

Grilles tarifaires 2025

SALLES POLYVALENTES

Salles Martineau et Lacaze

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
2 manifestations d'association / an (assemblée générale comprise)	gratuit	gratuit		
Réunions/ manifestations d'associations, organismes publics, particulier ou CE - en semaine - forfait durée <5 heures	75,00 €	90,00 €	100,00 €	120,00 €
Réunions familiales /manifestations d'associations / réunions privées sans droit d'entrée - forfait week-end (samedi et dimanche)	416,67 €	500,00 €	583,33 €	700,00 €
Manifestations d'associations / réunions privées / soirées dansantes / lotos etc... avec droit d'entrée - forfait week-end (samedi et dimanche)	479,17 €	575,00 €	666,67 €	800,00 €

	OCCUPATIONS REGULIERES en semaine			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
Tarif horaire	0,83 €	1,00 €	1,25 €	1,50 €

* tarif applicable aux habitants de la Ville de Saumur / aux associations et entreprises ayant leur siège social ou une antenne sur la Ville de Saumur



SALLES POLYVALENTES

Espace des Hauts Quartiers

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
2 manifestations d'association / an (assemblée générale comprise)	gratuit	gratuit		
Réunions/ manifestations d'associations,organism es publics, particulier ou CE - en semaine - forfait durée <5 heures	62,50	75,00	83,33	100,00
Réunions familiales /manifestations d'associations / réunions privées sans droit d'entrée - forfait week-end (samedi et dimanche)	225,00	270,00	300,00	360,00
Manifestations d'associations / réunions privées / soirées dansantes / lotos etc... avec droit d'entrée - forfait week-end (samedi et dimanche)	325,00	390,00	450,00 €	540,00 €

	OCCUPATIONS REGULIERES			
	En semaine			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
Tarif horaire	0,83 €	1,00 €	1,25 €	1,50 €

** tarif applicable aux habitants de la Ville de Saumur / aux associations et entreprises ayant leur siège social ou une antenne sur la Ville de Saumur*

SALLES POLYVALENTES

Salle de Dampierre, Petite salle André Lacaze

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
2 manifestations d'association / an (assemblée générale comprise)	gratuit	gratuit		
Réunions/ manifestations d'associations, organismes publics, particulier ou CE - en semaine - forfait durée <5 heures	37,50 €	45,00 €	58,33 €	70,00 €
Réunions familiales /manifestations d'associations / réunions privées sans droit d'entrée - forfait week-end (samedi et dimanche)	166,67 €	200,00 €	216,67 €	260,00 €

	OCCUPATIONS REGULIERES en semaine			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
Tarif horaire	0,83 €	1,00 €	1,25 €	1,50 €

* tarif applicable aux habitants de la Ville de Saumur / aux associations et entreprises ayant leur siège social ou une antenne sur la Ville de Saumur

SALLE DE SPECTACLE AVEC GRADIN

LE PAVILLON – AUDITORIUM

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
2 manifestations d'association / an (assemblée générale comprise)	gratuit	gratuit		
Réunions/ manifestations d'associations, organismes publics particulier ou CE - en semaine - forfait durée <5 heures	75,00 €	90,00 €	100,00 €	120,00 €
Association organisme public à but non lucratif forfait week-end (samedi et dimanche)	125,00 €	150,00 €	208,33 €	250,00 €
Entreprises et organismes privés forfait week-end (samedi et dimanche)	333,33 €	400,00 €	458,33 €	550,00 €

	OCCUPATIONS REGULIERES en semaine			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
Tarif horaire	0,83 €	1,00 €	1,25 €	1,50 €

* tarif applicable aux habitants de la Ville de Saumur / aux associations et entreprises ayant leur siège social ou une antenne sur la Ville de Saumur

SALLES DE REUNION

SALLES COCASSERIE 1 , COCASSERIE 2, petite salle du Pavillon

Et AUTRES ESPACES MUNICIPAUX

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES en semaine			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
2 manifestations d'association / an (assemblée générale comprise)	gratuit	gratuit		
Réunions/ manifestations d'associations, particulier ou CE (durée <5 heures)	37,50 €	45,00 €	58,33 €	70,00 €

	OCCUPATIONS REGULIERES En semaine			
	SAUMUR *		HORS SAUMUR	
	HT	TTC	HT	TTC
Tarif horaire	0,83	1,00	1,25	1,50 €

* tarif applicable aux habitants de la Ville de Saumur / aux associations et entreprises ayant leur siège social ou une antenne sur la Ville de Saumur



**BUREAU DE TELETRAVAIL
SAINT HILAIRE SAINT FLORENT**

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES	
	HT	TTC
Particulier, professionnel ou association Forfait de 5h00 (matin, après midi ou soir)	8,67 €	8,00 €
Occupation à la journée	12,50 €	15,00 €



SALLES D'EXPOSITION

SALLE JOLY LETERME, CHAPELLE SAINT-JEAN et SALLE DE LA SENATORERIE

	OCCUPATIONS OCCASIONNELLES	
	SAUMUR *	
	HT	TTC
Utilisateurs souhaitant uniquement faire connaître leurs productions artistiques personnelles. Sans possibilité de pré-vente, vente ou commande	20,83 €	25,00 €
Association, professionnel ou entreprise Forfait unique pour une journée, une semaine ou un week-end avec nettoyage et gardiennage assurés par l'utilisateur. Sans droit d'entrée	29,17 €	35,00 €
Association, professionnel ou entreprise Forfait unique pour une journée, une semaine ou un week-end avec nettoyage et gardiennage assurés par l'utilisateur. Avec droit d'entrée	37,50 €	45,00 €

** tarif applicable aux habitants de la Ville de Saumur / aux associations et entreprises ayant leur siège social ou une antenne sur la Ville de Saumur*